

Si l'on examine sa critique en regard de sa proposition pratique, on constatera qu'il condamne la méthode permettant au contribuable qu'il cite d'économiser 15c. par semaine, pour en proposer une qui ne permettrait à celui-ci d'économiser qu'un cent tous les huit jours. Si l'on donnait suite à la proposition du député, on augmenterait de beaucoup les impôts au lieu de les diminuer.

Le même soir, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt le discours où le député de MacLeod (M. Hansell) a décrit le gouvernement chimérique dont rêve son parti. Au passage qui s'y rapportait plus spécialement, j'ai pensé au député d'Eglinton. Je puis vous assurer que je ne rêvais pas; j'étais fort éveillé, mais j'ai eu comme une vision: En regardant de l'autre côté de la Chambre, j'ai vu le député d'Eglinton prononcer son premier exposé budgétaire. Il avait beaucoup changé. Il portait une barbiche en pointe fort soignée et, si je me souviens bien, un col dur aux coins rabattus, tandis qu'un lacet de soulier rattachait son pince-nez à son oreille.

Je voyais aussi, à sa droite, le député de Peace-River (M. Low). Mais en portant mes regards vers le fauteuil du premier ministre, je reçus le plus grand choc de ma vie: j'ai dû m'y reprendre à plusieurs fois avant de comprendre que c'était bien Walter Kuhl, ancien député de Jasper-Edson. Puis j'ai regardé à l'endroit où siège maintenant notre ministre de la Justice et j'y ai vu notre vieil ami Pat Ashby, ancien député d'Edmonton, portant son immense chapeau mou. Il y avait là-bas beaucoup de figures étranges, bien des députés qui sont diparus.

Le ministre des Finances, qui est actuellement député d'Eglinton, en est venu ensuite à la partie de son exposé budgétaire,—je n'ai guère porté attention à la première partie qui avait trait à l'argent libre de dette ou l'argent libre d'impôt, parce que je ne la comprenais pas,—à ce que nous pouvons appeler le nœud de la situation, les diminutions d'impôts. Il a parlé de ce que j'appellerais le dégrèvement des boissons, l'abaissement des impôts frappant le thé et le café. Il épargnait ainsi 9 millions de dollars aux contribuables canadiens. Quand ses collègues ont entendu cela, ils trépignèrent de joie. C'est ce genre de chose qui les excite habituellement. Puis, l'honorable député à la petite barbiche, attendant le bon moment, jusqu'à ce que le calme fût rétabli, a poursuivi: "Je puis également déclarer que la même chose s'appliquera à la pâte dentifrice." A ce moment-là toute la Chambre fut portée par un enthousiasme délirant. Tel est le genre de budget que nous pourrions espérer de

[M. Stuart (Charlotte).]

l'honorable député, si jamais il devenait ministre des Finances.

J'aimerais parler pendant quelques minutes du discours que le représentant de Saint-Jean-Albert (M. Bell) a prononcé le 27 avril. Je l'affirme d'emblée, les observations que je formule maintenant n'auraient jamais été faites si le représentant de Saint-Jean-Albert et celui de Royal (M. Brooks) n'avaient pas dit à la Chambre des choses aussi folles et enfantines. Je veux dire tout de suite que je ne crains personne au Nouveau-Brunswick quand il s'agit d'exprimer mes vues. Je n'ai jamais eu peur de le faire, mais j'abhorre de telles observations. Je n'ai jamais épié sur le domaine du député de Saint-Jean-Albert ni sur celui du représentant de Royal. Ils croyaient tous les deux qu'ils m'avaient acculé au pied du mur en défiant les députés du Nouveau-Brunswick d'exprimer leurs vues.

Je relèverai ce défi à mon humble façon. A mon regret, j'étais absent de la Chambre quand le député de Saint-Jean-Albert a pris la parole. J'assistais à une réunion du comité des affaires extérieures et je n'ai pas entendu ses observations. Entre temps, toutefois, j'ai lu avec minutie le texte de son discours et j'ai jugé qu'il faut vraiment y répondre. J'ose croire que le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean accordera à mes déclarations la même publicité qu'il a donnée aux siennes, car je veux que la population de la province connaisse mon attitude.

Dans ses observations du 2 avril, le député de Saint-Jean-Albert poursuivait un but,—quiconque lira son discours se convaincra, j'en suis sûr, que c'est exactement comme je le dis,—et c'était de convaincre la population du Nouveau-Brunswick que le seul représentant qu'elle avait à la Chambre venait de Saint-Jean. Je me rends compte que, du point de vue politique, ce jeune homme est peut-être encore vert et qu'il lui faudra un petit peu de temps pour mûrir. C'est pourquoi je veux lui répondre. L'honorable député a déclaré, ainsi qu'en fait foi la page 3397 du hansard:

Nos cours d'eau du Nouveau-Brunswick ont une forte proportion d'énergie naturelle qui n'est pas mise en valeur. La situation a commencé à se dessiner en 1945, sous le gouvernement libéral précédent qui était au pouvoir dans la province.

Puis, l'honorable député s'est mis à décrire le grand essor donné à la province depuis le changement de gouvernement, il y a deux ans. Je tiens à dire à l'honorable député de Saint-Jean-Albert que le gouvernement libéral, précédemment au pouvoir durant dix-sept ans, avait bien amorcé le projet Beechwood, pour ce qui est des travaux de génie. C'est là qu'en étaient les choses lorsque le gouvernement conservateur est venu